

Il faudrait aussi décider si ce mode de financement devrait servir à des fins qui ne représentent pas de nouveaux besoins en capital, et si les stocks ou l'actif d'un agriculteur pourraient servir à garantir un prêt. Je voudrais que le gouvernement examine ces importantes questions pour faciliter la tâche des dirigeants de petites entreprises et des agriculteurs canadiens.

Il y a quelques jours, on a également soulevé la question des conjoints. On semble assez mal informé au niveau local, et même les prêteurs ne semblent vraiment pas savoir ce qu'ils doivent faire au juste, au sujet des allocations que les dirigeants de petites entreprises et les agriculteurs peuvent verser à leurs conjoints. On se demande entre autres si les dispositions de la loi sont rétroactives, ce qui autoriserait les dirigeants de petites entreprises et les agriculteurs à profiter des avantages du programme, mais ils s'en sont abstenus faute d'informations précises.

J'ai également dit que je me réjouissais de compter parmi les nombreux députés de ce côté-ci de la Chambre, qui souscrivaient aux efforts déployés par l'ancien ministre des Finances en vue de faire bénéficier aussi les pompiers des déductions permises. Je suis content de voir que la mesure législative dont nous sommes saisis en a traité. Enfin, nous avons parlé des subventions accordées aux fins du remplacement du mazout de chauffage par d'autres combustibles. On s'est demandé à ce moment-là si du fait que ces subventions sont imposables, le programme serait difficile à appliquer. Si ces subventions sont imposables, les citoyens pourraient hésiter à convertir leur chauffage au mazout en chauffage au gaz. Nous souhaitons réexaminer cette question en vue de rendre la subvention non imposable.

Je voudrais à présent aborder certaines questions qui n'ont pas été prévues dans le projet de loi, par exemple le crédit d'impôt à l'énergie. Si j'aborde cette question, ce n'est pas parce que notre gouvernement s'était penché là-dessus, mais bien parce qu'un besoin social se fait de plus en plus pressant, à mesure que les prix de l'énergie continuent à monter. Si le gouvernement d'en face avait réussi à contenir les prix de l'énergie à un niveau acceptable, il aurait eu raison de ne pas proposer de crédit d'impôt. Mais le prix de l'essence s'étant accru d'environ 30c. le gallon jusqu'à ce jour, ce qui est approximativement l'augmentation proposée dans le programme énergétique de mon gouvernement, il s'impose de plus en plus d'accorder de l'aide aux Canadiens dont la situation est modeste, pour les protéger contre la hausse des prix de l'énergie.

Par ailleurs, le projet de loi ne contient pas non plus de dispositions relatives à l'impôt sur les gains en capital. Au nombre de ses promesses électorales, le gouvernement avait laissé entendre qu'il accorderait un dégrèvement au titre de l'impôt sur les gains en capital, et particulièrement aux agriculteurs. Il a préparé un livre blanc traitant de cette question, mais les agriculteurs n'y ont même pas été mentionnés. En fait, ces derniers ont été presque entièrement négligés dans le budget. Il faut pallier cette lacune rapidement étant donné son incidence économique sur l'agriculture. Cet état de choses décourage vivement nos jeunes gens qui, désireux de devenir des agriculteurs, trouvent de plus en plus difficile de réaliser leur rêve et, finissent par y renoncer. Et c'est pourquoi nous nous retrouvons avec de très grandes associations agricoles et une baisse de la productivité des terres cultivées en ce moment.

Impôt sur le revenu—Loi

On a demandé au ministre de l'Agriculture à plusieurs reprises à la Chambre si on offrirait de l'aide aux agriculteurs, par exemple des taux d'intérêt moins élevés ou l'affectation de plus de fonds à la Société du crédit agricole. Le ministre a laissé entendre qu'il serait injuste d'offrir de tels programmes de secours aux agriculteurs parce que, pour le moment, ils ne sont pas en difficulté à ce point et qu'il serait injuste de proposer un tel programme à l'intention des agriculteurs sans en faire autant pour d'autres secteurs de notre économie. Cela démontre que le ministre ne comprend pas bien le véritable problème, à savoir que les agriculteurs des différentes provinces qui reçoivent de l'aide de leur gouvernement provincial et grâce à un certain nombre de programmes fédéraux de subventions sont aidés de façon injuste. Ces programmes ne sont pas coordonnés. Bien qu'ils reçoivent de l'aide, les agriculteurs n'en reçoivent pas suffisamment pour pouvoir survivre.

Le gouvernement de l'Ontario vient d'effectuer une étude sur l'avenir de la ferme familiale de l'Ontario, et il en a publié les résultats il y a plusieurs jours. J'aimerais citer un article du *Free Press* de London qui donne une description de cette étude.

Elle a permis de constater qu'en dépit du fait que bien des gens considèrent que le faible taux de rapport de l'investissement et le peu de gains nets soient les principales raisons qui empêchent les jeunes de vouloir s'établir sur des terres, un plus grand nombre de jeunes que jamais s'établissent dans des fermes et de façon générale ils envisagent l'avenir avec optimisme.

Le passage que je viens de citer nous amène à ce que je voulais démontrer grâce à cet article, où on peut encore lire:

Et il est dit que l'on devrait envisager la possibilité d'instaurer un crédit d'impôt semblable au programme de crédit d'impôt à l'intention des propriétaires de maison, afin de les aider.

Voilà le genre d'aide dont ces jeunes agriculteurs auraient besoin pour survivre. Aujourd'hui, il en coûte environ \$300,000 à un jeune agriculteur pour s'établir.

Dans un débat de ce genre on soulève fréquemment la question de l'aide que les gouvernements provinciaux apportent aux différents secteurs de l'économie. Aujourd'hui, on s'intéresse vivement et on semble accorder de plus en plus d'importance au financement des programmes établis ainsi qu'à la collaboration et à la coordination entre les programmes des gouvernements fédéral et provinciaux. Il s'agit également de savoir dans quelle mesure le gouvernement fédéral continuera à financer ces programmes et s'il offrira une aide continue à toutes les provinces, surtout celles que l'on dit «défavorisées». Cette question s'est posée dans les secteurs du financement des services de santé et des universités.

Au début de l'après-midi, un député a signalé que si le gouvernement maintient ses projets actuels, le financement des universités sera vraisemblablement restreint au point où certaines d'entre elles, dans sa région de l'Atlantique, seront obligées de fermer leurs portes. Il en va de même dans le domaine du financement des services de santé. Les provinces sont dans une situation telle qu'elles sont incapables de fournir les fonds nécessaires au maintien de ces services à cause des compressions du financement gouvernemental. De toute évidence, les provinces qui sont en mesure de financer ces services devraient y contribuer lorsque c'est possible, mais le gouvernement fédéral ne devrait pas se soustraire à ses responsabilités à l'égard de programmes qu'il a été le premier à mettre sur pied.